

ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

WT/MIN(96)/ST/94

11 décembre 1996

(96-5265)

CONFERENCE MINISTERIELLE
Singapour, 9-13 décembre 1996

Original: anglais

SOUDAN

Déclaration de S.E. M. Osman El Hadi Ibrahim
Ministre du commerce extérieur
(en qualité d'observateur)

Permettez-moi tout d'abord de me joindre aux précédents orateurs pour vous féliciter, Monsieur le Président, de votre élection très méritée à la présidence de cette première Conférence ministérielle de l'Organisation mondiale du commerce. Nous sommes o

n éclatante du fait que les pays en développeme

de vie à leurs populations et devenir des partenaires actifs de l'économie et du commerce mondiaux.

Mais si l'accélération des processus étroitement intriqués de libéralisation et de mondialisation de l'économie a accru les possibilités de croissance et de développement, elle a aussi rendu plus complexe la gestion des rapports d'interdépendance à l'échelle mondiale et augmenté les risques de marginalisation des pays les moins avancés.

La mise en oeuvre des Accords issus du Cycle d'Uruguay, combinée à de nouveaux efforts unilatéraux de libéralisation, renforcera les tendances à l'intégration économique mondiale. La capacité des PMA à tirer parti des nouvelles possibilités, à s'intégrer dans l'économie mondiale et à résister aux dangers d'une telle intégration sera conditionnée par l'évolution du processus de mondialisation dans le cadre des Accords issus du Cycle d'Uruguay mais plus encore par l'aptitude de nos pays à surmonter les contraintes liées à l'offre et à développer et diversifier leurs exportations. Il est donc évident que, pour continuer à renforcer leurs efforts nationaux de réforme économique et à développer leur offre et leurs capacités concurrentielles, les PMA auront besoin d'une assistance adéquate de leurs partenaires commerciaux, de leurs partenaires du développement et des organisations internationales compétentes.

Les mesures spéciales et différenciées prévues pour les PMA dans les Accords issus du Cycle d'Uruguay et dans les Décisions ministérielles en faveur de ces pays devraient être pleinement et effectivement appliquées. Toutefois, ces mesures spéciales et différenciées ne suffiront pas à elles seules pour permettre à nos pays de relever les nouveaux défis et de profiter de tous les avantages potentiellement contenus dans ces arrangements. Des mesures complémentaires sont nécessaires pour leur apporter une assistance bilatérale et multilatérale, tant financière que technique, afin de les aider à surmonter les contraintes liées à l'offre et à accroître la diversification et la compétitivité. Il est aussi

./.

impératif que des mesures urgentes soient prises pour réduire de manière décisive le fardeau écrasant de la dette et du service de la dette qui pèse sur les PMA et pour augmenter de manière substantielle le niveau de l'aide publique au développement, conformément aux recommandations du Programme d'action pour les PMA et d'autres grandes conférences mondiales récentes.

Conscient de tous les défis susmentionnés et de la nécessité d'adapter son économie aux nouvelles orientations du système économique et commercial international, le Soudan a mis en oeuvre depuis le début des années 90, dans le cadre de la Stratégie nationale générale, un programme global de réformes économiques et commerciales visant à libéraliser pleinement l'économie, à renforcer le rôle du secteur privé, tant national qu'étranger, et à prendre des mesures pour limiter le coût des programmes de réforme pendant la phase de transition.

C'est dans cet esprit que le Soudan a demandé son accession à l'OMC. Nous sommes actuellement en train de parachever notre Aide-mémoire en vue de cette accession. Il est essentiel que le processus d'accession des PMA soit accéléré et soit rendu plus flexible. Nous lançons un appel à nos partenaires du développement, y compris les institutions multilatérales, pour qu'ils fournissent une assistance technique à cet effet.

Nous demandons à cette réunion d'adopter un plan d'action global en faveur des PMA pour les aider à relever les défis posés par les Accords issus du Cycle d'Uruguay et à en retirer tous les avantages potentiels. Je voudrais, dans ce contexte, me référer aux recommandations de la Réunion intergouvernementale de haut niveau sur l'examen global à mi-parcours du Programme d'action en faveur des PMA et à la Déclaration ministérielle adoptée par les Ministres des PMA lors de leur réunion tenue à Genève en novembre dernier.

Enfin, nous voudrions nous associer aux propositions faites par le Directeur général de l'OMC concernant les mesures destinées à aider les PMA à tirer pleinement parti des avantages découlant des Accords issus du Cycle d'Uruguay. Nous lui demandons de continuer à accorder une attention prioritaire aux problèmes et aux besoins des PMA.